

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 18 février 2026, s'est réuni le Mercredi 25 février 2026 à 18h00, en séance publique à la Salle polyvalente à Frontenex, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37

Nombre de délégués présents :

53 délégués présents dont 1 suppléant

Nombre de membres représentés : 7

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOU AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Philippe	PERRIER
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Claude	DURAY
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET

GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine	JOLY
SAINT PAUL SUR ISERE	Robin	DEVRIEUX-PONT
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Mustapha	HADDOU
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REUIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ

Délégués suppléants présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
MONTHION	Jean-Marc	SOULLIE

Délégués représentés :

Bérénice LACOMBE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Claudie LEGER	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Philippe PERRIER
Sabrina BARBERO	LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Lina BLANC	GRIGNON	Ayant donné pouvoir à François RIEU
Jean- Claude SIBUET-BECQUET	MONTAILLEUR	Ayant donné pouvoir à Yann MANDRET
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Pierre LOUBET
Emmanuel HUGUET	VILLARD SUR DORON	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE

Simon OUVRIER BUFFET est le Secrétaire de séance.

Objet : Mobilités – Versement des subventions de fonctionnement aux quatre associations de mobilité solidaire

Rapporteur : M. le Président

La Communauté d'Agglomération Arlysère est compétente pour l'organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du Code du transport sous réserve de l'article L.3421-2 du même Code, de ce fait, elle crée et gère l'ensemble des dispositifs de transports publics collectifs des personnes et des transports scolaires sur son ressort territorial.

Dans le cadre de sa politique de transport public, l'Agglomération souhaite permettre aux personnes souffrant de handicap de pouvoir être accompagnées lorsqu'elles souhaitent se déplacer sur le territoire.

Quatre associations du territoire : TSA (Trans-Service Association / sur le secteur albertvillois), Trans Beaufortain (sur le Beaufortain), le Covoiturage associatif dans le canton Grésy (sur la Haute Combe de Savoie) et VVA (Vivre en Val d'Arly) ont pour objet, chacune sur leur territoire respectif, de venir en aide aux personnes à mobilité réduite en mettant à leur disposition des moyens humains et matériels ; chacune met en place un service d'accompagnement des personnes à mobilité réduite mettant à la disposition de ces usagers véhicules et surtout accompagnants.

Pour chacune des structures, des conventions ont été établies. Aux vues de celles-ci, il est proposé d'approuver le versement de subventions comme suit :

BENEFICIAIRES	TOTAL SUBVENTION
TRANS SERVICE ASSOCIATION	20 000 €
ASSOCIATION COVOITURAGE GRESY	3 900 €
TRANS'BEAUFORTAIN	7 500 €
VIVRE EN VAL D'ARLY	8 500 €

Pour Transbeaufortain, une augmentation de la subvention habituelle est nécessaire du fait de charges de fonctionnement en augmentation, notamment du point de vue des assurances et de besoins d'investissements pour le maintien du parc de véhicules. La subvention se décompose pour 2026 de la somme habituelle, soit 2 500 €, d'une augmentation de la participation de la collectivité à hauteur de 2 000€ pour le fonctionnement et d'une somme de 3 000€ pour faire face au maintien du matériel roulant.

Ce point sera présenté en Commission Mobilité le 24 février 2026.

Jean-François BRUGNON se déporte du vote de la délibération.

François RIEU se déporte du vote de la délibération et des débats préalables.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **approuve le versement des subventions de fonctionnement aux associations du territoire assurant des missions de mobilité solidaire comme indiqué ci-dessus ;**
- **autorise M. le Président, ou, à défaut son représentant, à signer les documents correspondants et tout acte afférent à ce dossier.**

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

